



Vol à l'étalage dans un magasin de vêtements

Par **mimi**, le **04/11/2014** à **23:35**

Bonjour à tous,

J'ai besoin de vous car je suis très inquiète, hier j'ai voler un bijoux d'une valeur de 5e dans un magasin de vêtements où j'avais fait des achats. J'ai très honte de ce que j'ai fait et regrette sincèrement. Je n'étais pas connus des services de polices jusque là... Je me suis fait prendre et le vigile m'a enmener dans le bureau du magasin ou le dirrecteur m'a demander ma carte d'identité pour remplir un dossier de plainte contre moi, ils m'ont ensuite demandés de signer en me disant que je n'étais pas obliger de le faire, j'ai donc préférer ne pas signer. Ensuite la police est arrivé, ils m'ont fouiller pour voir si je n'avais rien voler d'autre et m'ont emmener au commissariat où j'ai dut signer une feuille qui disait que j'avais eu un rappel à la loi... La suite me fais vraiment peur, ils m'ont emmener dans un bureau où ils ont prit toutes mes empruntes, ils m'ont donner un bâtonnet où je devais mettre ma salive, ils m'ont mesurer, noter la couleur de mes yeux et de mes cheveux, ensuite ils m'ont photographier comme dans les films, je devais tenir une pancarte avec mon nom et mon prénom, je me sentais vraiment comme une criminelle et ensuite j'ai pu repartir...

Quelles sont les conséquences que j'encours sachant que le magasin a porter plainte contre moi ? Est ce que je vais être convoquer devant un tribunal ou un procureur ? Est ce que je devrai verser une somme au magasin ? Et pourquoi m'ont ils phographier si un rappel à la loi n'est pas considéré comme une faute grave ? Est ce qu'a partir de maintenant je serai connu des services de police toute ma vie ? Est ce que je vais garder ce rappel à la loi dans mon dossier toute ma vie où va t il s' effacer un jour ? Svp aidez moi, J'ai vraiment besoin de savoir...